

La lettre aux responsables à la PROPA

Montreuil, le 25 Juillet 1984 - N° 25

CE QUI ETAIT VRAI HIER, LE DEMEURE AUJOURD'HUI

Le P.C.F. a décidé de quitter le gouvernement.
La rue, les usines, les bureaux réagissent : d'accord, pas d'accord. Inquiets, soulagés etc ... quoi de plus normal.

Le Bureau Confédéral de la C.G.T. vient de s'exprimer sur cet important événement de la vie politique de notre pays. On ne peut ignorer les préoccupations qu'il suscite chez les travailleurs.

Si les unes et les uns réagissent, les médias eux rugissent, avec comme cible privilégiée : la C.G.T.

"C.G.T. ... enfin libre ... attention les dégâts !"

Et ils ressortent du fond des placards les vieilleries du style : courroie de transmission.

EN VOICI QUELQUES ECHANTILLONS DU GENRE :

La CGT dureit le ton
LES CGT
La CGT gronde LIBERATION 23 J 84

Après le départ du P.C.

La C.G.T.
prend le relais

LA CGT
DANS
LA FOULÉE

La direction du syndicat a coté de la suite des ministres communistes du gouvernement. Mais certains craignent une « marginalisation » de leur centre et un « court-circuitage » du débat

« MAINTENANT,
ON A LES MAINS LIBRES »

Il n'est pas certain que le retour de la CGT à la lutte active lui permettra d'enrayer son déclin.

La CGT, éclaireur de la
clarification-rupture

Depuis plusieurs mois, les principaux dirigeants cégétistes multipliaient les déclarations d'hostilité à la politique du gouvernement et, au sein du Parti communiste, poussaient à la rupture.

La lettre aux responsables à la PROPA

(2)

POURQUOI TANT D'ACHARNEMENT ?

Dans la dernière période les travailleurs ont pourtant montré, dans leur comportement, qu'ils faisaient bien la différence entre parti politique et organisation syndicale.

Rappelons nous la marche du 13 avril des sidérurgistes sur Paris.

L'utilisation de l'événement, sa mise en avant dans l'ensemble des médias et de la presse capitaliste, ainsi que le grossier amalgame entre la C.G.T. et le P.C.F. permet au patronat et à la droite de définir la trame idéologique sur laquelle ils vont marteler maintenant dans les mois à venir.

Cela n'est évidemment pas gratuit. L'objectif à atteindre est bien :

- D'empêcher que la montée du mécontentement chez les travailleurs ne se transforme en une intervention lucide, active et massive dans la vie économique et sociale. Cela mettrait ainsi en échec leurs prétentions et amènerait le gouvernement à infléchir sa politique économique et sociale.

Pour atteindre cet objectif, il leur faut à la fois :

- Affirmer que la C.G.T. est incapable de réaliser cette mobilisation du fait de son déclin historique.
- Remettre en cause l'indépendance de la C.G.T. pour la discréditer aux yeux des travailleurs.
- Disqualifier, diminuer pour diviser les travailleurs.

C'est leur manière de mener le combat idéologique. "Le soi-disant débat démocratique", en utilisant tout ce qui leur tombe sous la main comme "bonne affaire anti-travailleurs".

Notre raison d'être en tant qu'organisation syndicale :

La défense des intérêts tant individuels que collectifs des travailleurs reste notre constante activité et c'est bien cela qui est le fondement et la garantie de notre indépendance.

Face à ce nouvel épisode de la bataille idéologique aiguë que nous connaissons depuis trois ans, on va tenter de nous faire dire à chaque action que nous allons conduire, que la C.G.T.

La lettre aux responsables à la PROPA

(3)

a déterré la hache de guerre et qu'elle a déclaré la guerre au gouvernement.

A nous d'éviter les pièges tendus par l'adversaire de classe. Face à l'attaque politique, nous devons tenir notre discours syndical. C'est la façon la plus efficace de ne pas venir sur leur terrain mais de rester et de conforter auprès des travailleurs nos propositions, nos revendications, nos actions à l'entreprise même.

Comme elle l'a affirmée dès l'arrivée de la gauche au pouvoir, y compris lorsque le gouvernement comptait des ministres communistes, la C.G.T. jugera sur pièces appréciant ce qui va dans le bon sens, critiquant ce qui ne va pas et appelant les travailleurs à l'action pour la satisfaction de leurs revendications, par une action syndicale de masse dans la plus grande unité possible.

Pour la C.G.T., ce qui était vrai sous le gouvernement MAUROY avec des ministres communistes, le demeure sous celui de FABIUS sans ministres communistes.

Toute politique basée sur la diminution du pouvoir d'achat des salariés et retraités et qui entraîne par conséquent l'aggravation du chômage ne peut que rencontrer notre opposition.

Ce qui est mauvais pour les travailleurs l'est pour le pays.

Etre un syndicat réaliste c'est : refuser la rigueur, la baisse du pouvoir d'achat, l'aggravation du chômage, la casse industrielle, l'injustice fiscale.

Etre le syndicat dont les travailleurs ont besoin c'est aussi faire des propositions concrètes dans l'entreprise, sur le lieu de travail d'abord. (Importance du cahier de revendications).

- Augmenter les salaires c'est augmenter la consommation, c'est donc augmenter la production, donc c'est réduire le chômage,
- Réduire sensiblement le temps de travail sans toucher aux salaires, c'est réduire le chômage, c'est mieux vivre.

Tout cela constitue la vie des travailleurs.

C'est de cela que nous devons débattre avec eux.

Définir ensemble et simplement les revendications (même celles qui apparaissent parfois comme désuètes).

En les exprimant au travers du cahier revendicatif, en les popularisant dans les ateliers, les bureaux par voie de tracts, journaux syndicaux, affiches etc ...

La lettre aux responsables à la PROPA

(4)

Action délibérément à l'entreprise à partir de la fiche de paie ou du carreau cassé en laissant quelque peu de côté le "trop général" qui démobilise.

Susciter leur intervention, leur adhésion à la C.G.T.

Faire simplement de la propa simple,
Faire passer dans la vie nos idées.

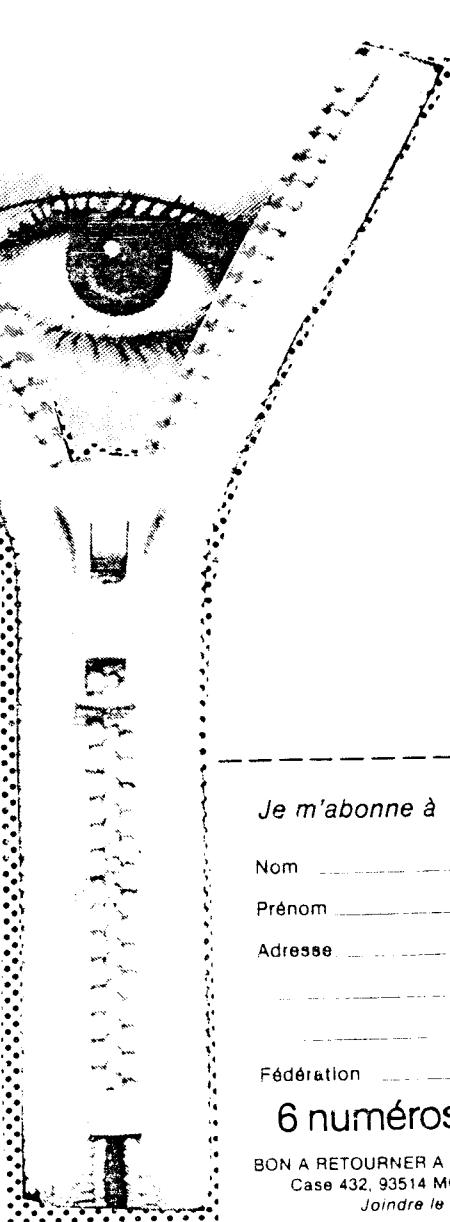
L'ENJEU RESTE DE TAILLE

0000000

**OUVREZ
L'ŒIL!**

DE LA PROPA,
DES DESSINS
DES TRUCS
DES CONSEILS
DES IDÉES

PROPA



Je m'abonne à PROPA

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Fédération _____

6 numéros : 150 F

BON A RETOURNER A : GESTION DU PROPA,
Case 432, 93514 MONTREUIL CEDEX
Joindre le règlement